web : cgt-ardennes.fr
mail : cgt@cd08.fr

En action !

Préavis de grève pour la journée du 2 décembre 2025

#Action

Préavis de grève pour la journée du 2 décembre 2025 de 0h à 24h couvrant l’ensemble des agent.es de la Fonction publique territoriale et les salarié?es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l’eau et de l’assainissement, de la thanatologie, du secteur privé du logement social), ainsi que les agent.es et salarié.es dont les horaires incluent la nuit précédant et suivant cette journée (du 1er au 2 décembre 2025 et du 2 au 3 décembre 2025).

fédération des services publics la cgt

Montreuil, le 20 novembre 2025

Mme Amélie de MONTCHALIN,
Ministre de l'Action et des Comptes publics

M. David AMIEL,
Ministre délégué chargé de la Fonction publique et de la Réforme de l'État auprès de la ministre de l'Action et des Comptes publics

M. Jean-Pierre FARRANDOU,
Ministre du Travail et des Solidarités

N/Réf. : NP/SB/MG
N° 236/20251120

Objet : Préavis de grève pour la journée du 2 décembre 2025 de 0h à 24h couvrant l'ensemble des agent.es de la Fonction publique territoriale et les salarié·es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, de la thanatologie, du secteur privé du logement social), ainsi que les agent.es et salarié.es dont les horaires incluent la nuit précédant et suivant cette journée (du 1er au 2 décembre 2025 et du 2 au 3 décembre 2025).

Madame et Messieurs les Ministres,

Votre gouvernement s'enfonce dans une politique d'austérité brutale qui étrangle les collectivités, anéantit la protection sociale et attaque les services publics. La suspension de la réforme des retraites n'est qu'un artifice, certes bénéficiant à quelques milliers de travailleurs, mais le compte n'y est pas ! Le projet de budget 2026 reste un véritable plan de démolition des droits des travailleurs. La brutalité de votre politique ne faiblit pas : 44 milliards d'économies, casse des droits sociaux, doublement des franchises médicales, poursuite du gel du point d'indice, dérèglementation à tout-va… Votre modèle, c'est un pays où les travailleurs paient pendant que les actionnaires encaissent.

À cette casse organisée s'ajoute une nouvelle provocation : le projet sénatorial d'instaurer trois jours de carence dans la fonction publique d'Etat, potentiellement étendue aux versants territoriaux et hospitalier. Une telle mesure serait scandaleusement injuste et férocement antisociale : elle casserait nos conquis, fragiliserait gravement la santé des agent·es et les dissuaderait de s'arrêter lorsqu'ils sont malades sous la menace d'une perte de salaire insoutenable. Une pression indigne qui accélérerait encore le démantèlement du service public. La Fédération CGT des services public condamne fermement cette attaque. Uni·es et déterminé·es, nous ne laisserons pas faire.

Cette colère ne se limite pas aux services publics, elle traverse toute la société. Le 6 novembre dernier, les puissantes manifestations des retraité·es ont montré que le pays entier refuse votre politique. Des dizaines de milliers de femmes et d'hommes, après une vie de travail, ont dit non à la pauvreté, non à l'abandon, non à l'austérité. Leur mobilisation a été un signal clair : la colère est profonde, intergénérationnelle et légitime.

L'austérité que vous tentez d'imposer en France est rejetée partout en Europe. En Belgique, les travailleurs se lèvent contre les coupes budgétaires. Dans toute l'Union Européenne, les peuples refusent d'être sacrifiés sur l'autel de la rigueur budgétaire. Nous le disons clairement : en France, en Belgique, comme pour tous les peuples d'Europe, l'austérité, c'est non.

Pendant que nos salaires stagnent, que les services publics s'effondrent et que la précarité progresse, les budgets militaires explosent et la logique de confrontation s'impose. La CGT affirme au contraire que nos sociétés ont besoin de paix, de justice sociale, de coopération et non de guerre et de division.

Les ressources doivent servir l'humain, pas la destruction.

Face à cette politique, nos revendications sont claires :

- La revalorisation générale des traitements par une hausse du point d'indice à 6 euros et une refonte des grilles indiciaires garantissant un réel déroulement de carrière, ainsi qu'une amélioration ambitieuse des conventions collectives pour relever immédiatement les salaires et renforcer les garanties collectives ;
- L'abrogation de la réforme des retraites de 2023 et le retour à la retraite à 60 ans à taux plein et d'un droit aux départs anticipés pour celles et ceux qui exercent des missions et travaux pénibles ;
- Le rétablissement à 100 % de la rémunération versée lorsque les agent·es sont en congé maladie ordinaire ;
- L'abrogation du jour de carence et l'abandon des tentatives d'imposer trois jours de carence aux fonctionnaires et agent·es publics ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver et de le renforcer ;
- La revalorisation immédiate de 10 % de toutes les pensions de retraites (base et complémentaire) et le maintien de l'abattement fiscal de 10 % ;
- Le maintien et la pérennisation de la CNRACL comme régime autonome et solidaire ;
- L'abrogation de la loi du 6 août 2019, dite de transformation de la fonction publique ;
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent·es dès qu'ils remplissent les conditions ;
- Le rétablissement du 1% pour le CNFPT, première étape vers le 3% ;
- La suspension des licenciements pour inaptitude physique et déclassements injustifiés ;
- La création de postes statutaires et la lutte contre la précarisation par la titularisation des agent·es contractuel·les et des personnes porteuses de handicap ;
- L'arrêt des saignées sur les dotations globales de financement des collectivités locales pour garantir un service public fort, de qualité et de proximité, doté d'agent.es qualifié.es, financé à hauteur des besoins, porteur de solidarité, au service de la population et de la paix.

C'est pourquoi, Madame et Messieurs les Ministres, la Fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève pour la journée du 2 décembre 2025 de 0h à 24h couvrant l'ensemble des agent.es de la Fonction publique territoriale et les salarié.es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, de la thanatologie, du secteur privé du logement social), ainsi que les agent.es et salarié.es dont les horaires incluent la nuit précédant et suivant cette journée (du 1er au 2 décembre 2025 et du 2 au 3 décembre 2025).

Elle appelle ses syndicats à organiser et participer aux actions locales et nationales partout où elles seront organisées.
Le service public est l'affaire de toutes et tous.

Recevez, Madame et Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Natacha POMMET



Secrétaire générale

case 547 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
tél. (33) 01 55 82 88 20 - fax. (33) 01 48 51 98 20
site : www.cgtservicespublics.fr - email : fdsp@cgt.fr